

Soyons joyeux, mais ne baissons pas la garde ...

Les résultats des élections européennes marquent un affaiblissement des deux mouvements d'extrême droite mais l'analyse des résultats appelle à la vigilance.

Les élections européennes et les deux partis néofascistes

Aux élections européennes du 13 juin 1999, le score de l'extrême droite a, pour la première fois depuis 1995, reculé entre deux scrutins successifs du même type. Le Front national (FN) de Jean-Marie Le Pen a obtenu cinq députés européens avec 5,69 % des voix. Le Mouvement national (MN) de Bruno Mégret, avec 3,28 % des suffrages exprimés, n'a pas réussi lors de ce scrutin à franchir la barre des 5 %.

Ce résultat global de l'extrême droite constitue une perte d'environ un tiers de son électorat si on le compare aux 15 % des voix obtenus par le FN, depuis 1995, à chacun des scrutins au niveau national. Le niveau de chute est cependant moins élevé si on compare le résultat avec celui du dernier scrutin européen de 1994 où le FN alors unifié avait recueilli 10,52 % des suffrages ; la perte globale est alors de 1,5 %. Il faut probablement à la fois prendre en compte, le fait que les scores de l'extrême droite aux européennes étaient jusque-là toujours moins élevés qu'aux élections notamment présidentielles (du fait de l'anti-européisme de son électorat) et le fait qu'il y avait eu une stabilisation des scores de l'extrême droite à un niveau constant de 15 % entre 1995 et 1998.

Un des enseignements majeurs de ce scrutin est que l'extrême droite, malgré la baisse (toute relative) de son score global, ne voit pas un nombre important de ses électeurs "regagnés" par leurs partis d'origine de la droite républicaine ou de la gauche. Une grande partie de ses pertes s'explique par une abstention des anciens électeurs du FN qui est la plus forte de tous les camps politiques. Ainsi 58 % des anciens électeurs du FN (du temps où celui-ci était unifié) ne se sont pas rendus aux urnes le 13 juin dernier.

Pour comparaison, il n'y avait « que » 23 % d'abstentionnistes dans l'électorat du PCF, entre 43 et 48 % pour les partis de la droite classique, et 49 % dans l'électorat socialiste. L'extrême droite garde donc d'importantes réserves électorales, qu'elle pourra éventuellement remobiliser à l'avenir.

Une autre partie de son électorat semble avoir été récupérée par une droite dure représentée par Philippe de Villiers et Charles Pasqua, dont la liste arrive en tête à Toulon, où fut élu en 1997 le seul député FN. Mais ceci n'est vrai que dans certaines régions et notamment en PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), région où, à en suivre Pascal Perrineau du Cevipof (Centre d'études sur la vie politique française), l'électorat de l'ancien FN a toujours été le plus fortement ancré à droite, dans un sens conservateur, de toutes les régions. L'hypothèse n'est certainement pas valable dans les régions de crise ou de déclin industriel du Nord et de l'Est de la France où l'extrême droite était très forte et où la liste Pasqua - de Villiers obtient parmi ses plus mauvais scores.

Une autre partie de l'ancien électorat lepéniste a également été conquise par la liste des chasseurs (CPNT). Si dans certains départements comme l'Hérault et L'Eure-et-Loir, le report des voix FN vers la liste CPNT est nettement établi, seuls 13 % des électeurs CPNT auraient voté pour Le Pen en 1995, contre 30 % pour Chirac et 19 % pour Jospin.

Quant à la composition sociale des électorats respectifs FN et MN, on dispose de peu de chiffres fiables. Ainsi, tandis qu'un sondage « sortie des urnes » Sofres indique que 6 % des ouvriers FN, ils sont 18 % à voter FN selon un sondage Ipsos ...

Sommaire

- P. 1 Les élections européennes
- P. 2 Nouveaux relents de révisionnisme
- P. 3 Racisme à l'école et au travail
- P. 4 Résistances
- Contact, abonnement

La répartition géographique des résultats respectifs obtenus par le FN et le MN est assez significative.

Dans toutes les régions de déclin industriel du Nord et de l'Est qui offraient de gros scores au FN dans les années 90, dans ces zones où les études de Pascal Perrineau avaient démontré en 1995 la percée du phénomène du "gaucho-lepénisme" (la récupération d'un électorat ouvrier par le FN), le MN est très loin derrière le FN « maintenu ». Ceci est très net dans le Nord-Pas de Calais et la Picardie où le MN reste en-dessous de sa propre moyenne nationale alors que le FN lepéniste obtient parmi ses meilleurs scores.

Rappelons aussi que le MN obtient son meilleur score parisien dans le 16ième arrondissement et le FN le sien dans le 18ième. Les seules catégories socio-professionnelles à voter davantage pour Mégret que pour Le Pen sont celles des patrons, des commerçants et des artisans.

Notons enfin que le monde enseignant, une profession jusque-là réputée assez peu perméable au discours de l'extrême droite, se trouvait relativement bien représentée sur la liste du MN aux européennes où on décompte une bonne demi-douzaine de professeurs, enseignant l'histoire pour la moitié d'entre eux, et presque autant d'étudiants, là aussi souvent en histoire ...

De ces résultats électoraux, nous pouvons tirer au moins trois leçons :

- Les fascistes payent au prix fort la crise qui les a frappés. Les deux fractions sont affaiblies et leurs résultats électoraux médiocres peuvent accélérer de nouvelles tensions au sein des deux partis rivaux.

- Les antifascistes ne peuvent que se réjouir mais doivent rester lucides : ce n'est pas encore un champ de ruines qu'ils ont en face. La crise de la droite, la montée en puissance du courant De Villiers - Pasqua, le vote pour la liste CPNT sont autant d'indices de possibles recompositions où l'extrême droite pourra encore avoir son mot à dire. Les élections municipales seront un test important du maintien ou non de sa capacité de nuire.

- Les syndicalistes, confrontés tous les jours aux plans de restructuration, à la précarité et au chômage de masse savent d'expérience qu'il y a toujours un terrain fertile pour les idéologies fascistes, populistes et nationalistes.

Il n'est donc pas venu encore le temps de baisser la garde. Soyons joyeux, et restons vigilants !

Le révisionnisme vu par Rivarol

D'abord un article du 19/03/99 qui s'interroge sur le cas d'un professeur de philosophie au lycée Louis-Feuillade de Lunel (Hérault).

Cet enseignant est accusé par La Gazette du 29.01 (hebdomadaire de l'Hérault) et ses collègues de - selon Rivarol - « déstabiliser l'établissement en semant le doute dans l'esprit des élèves, par exemple par des propos hétérodoxes (sic !, ndlr) sur l'utilisation des fours crématoires ». Or, cet enseignant proche aujourd'hui du Front National est selon La Gazette, « un ancien militant communiste ».

« Est-ce à cette dernière qualité qu'il doit d'avoir été convoqué par le Rectorat mais non sanctionné » questionne Rivarol, qui pose toujours des questions pertinentes ...

D'ailleurs le 2/04/99, dans le courrier des lecteurs de Rivarol, on trouve le droit de réponse de « J.-B. S. (Lunel) ».

Un concentré d'expressions chères à l'extrême droite :

« Cible d'une campagne de la police de la Pensée (...), mon engagement sur la petite ville de Lunel (50 % de voix frontistes) étant connu (j'y suis responsable du FN-MN) et le négationnisme étant le seul moyen de radiation de l'Education nationale, il s'en est suivi cette campagne de dénonciation sous l'égide d'un comité de vigilance. Cela dans un climat de mobilisation contre le représentant d'un conseil régional au CA du lycée marqué de la faute originelle ce représentant étant lui-même responsable du FNUH.

Voilà pour le cadre de cette tempête dans une verre d'eau. »

Ce personnage explique alors :

« Dans l'état actuel de mes connaissances sur la question, je ne suis pas négationniste. Je suis par contre partisan d'une liberté totale du chercheur sur la question.

- Je ne suis pas un ancien communiste même si des comités TV et d'Occident, mon itinéraire vers le syndicalisme révolutionnaire puis le combat identitaire m'ont amené sur les rivages d'un national-bolchevisme.

Donc ce n'est pas grâce à ce passé que je dois mon salut pour l'instant, car un inspecteur général doit statuer bientôt, mais à la vacuité du dossier. En effet, si le moindre élément palpable demeurait, j'aurais déjà « bénéficié » de la loi Gayssot. »

Taupe révisionniste au CNRS : une décision courageuse de FO - CNRS

« Provocation contre FO » : c'est le titre du communiqué du syndicat SNPREES - FO des chercheurs au CNRS, publié le 17 juin dernier.

De quoi s'agit-il ? A l'occasion des élections paritaires au CNRS, on trouve sur la liste FO des candidats Chargés de recherche le nom de Serge Thion.

Disciple de Rassinier, auteur en 1980 de « Vérité historique ou vérité politique ? » (sic !) publié par la Vieille Taupe, maison d'édition négationniste tristement célèbre, Serge Thion a écrit, entre autres : « Il y a sans doute (c'est nous qui soulignons, ndlr) eu des gazages artisanaux, mais la question des méthodes industrielles d'extermination n'est pas traitée d'une façon qui répondrait à toutes les questions que l'on est en droit de se poser sur le fonctionnement de toute autre entreprise industrielle, dans un autre contexte ». Autrement dit comme le souligne à ce propos Pierre Vidal-Naquet dans « Les assassins de la mémoire », le gazage humain et la mise en boîte des petits pois peuvent être analysés de la même façon du point de vue industriel ! C'est là bien sûr une des méthodes des révisionnistes : pervertir la vérité pour mieux distiller leurs mensonges.

La candidature de Serge Thion est qualifiée par le SNPREES - FO de « fait particulièrement grave », le syndicat dans son communiqué « considère que la négation des crimes nazis est incompatible avec la démocratie, sans laquelle il ne saurait y avoir de syndicalisme libre et indépendant ».

« Le syndicat ne saurait donc cautionner la présence de Serge Thion sur sa liste ».

Compte tenu des conditions de vote (délai dépassé pour retirer la liste, impossibilité de rayer un nom), le SNPREES - FO a appelé « les électeurs Chargés de recherche du CNRS à ne pas voter pour la liste FO pour ce corps ».

Les résultats des élections font apparaître que pour cette catégorie de personnel du CNRS, le quorum n'a pas été atteint au premier tour de scrutin. Il y aura donc un deuxième tour en septembre.

Au-delà de la réaction salutaire du syndicat FO, la possibilité même de la présence de S. Thion parmi des chercheurs est pour le moins problématique.

Les révisionnistes et les négationnistes ne peuvent pas être considérés comme des historiens. Le fait qu'un personnage comme S. Thion soit encore aujourd'hui « chargé de recherche » au CNRS pose véritablement question compte tenu

de la mission de service public de cette institution.

Le dévoilement de S. Thion permettra peut-être d'ouvrir le débat.

Racisme à l'école...

Un article de Présent du 6 mars 1999 s'insurge contre la révocation prononcée par le tribunal administratif de Dijon à l'encontre de Jacques Seurot, professeur d'histoire-géographie à l'école privée St François de Sales. Cette condamnation fait suite à un texte de J. Seurot, non signé, que le directeur du collège, Claude Massard, a publié le 14 Novembre 1996 dans la revue interne de l'établissement (dont il est le directeur de publication) et distribuée à l'ensemble des élèves. Cl. Massard s'était contenté de préciser que ces « (très) libres propos » n'engageaient que leur auteur. Ces « libres propos » affirmaient que « des hordes musulmanes inassimilables débarqueraient et investiraient les plus reculés de nos cantons. Ils sont aujourd'hui cinq millions, construisent partout des mosquées et quand ils parlent de mettre les voiles ... ne vous réjouissez pas trop, ça n'est qu'à leurs sales gamines arrogantes ! »

A la demande de son recteur d'académie, J. Seurot a été suspendu, puis son contrat d'enseignement a été résilié le 30 janvier 1997 par le ministre de l'Education Nationale. Poursuivi au pénal par le MRAP, la LICRA et la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), il a été relaxé puis condamné en appel à 500 Frs d'amende. Le jugement récent du tribunal administratif confirme la révocation en qualifiant les propos de J. Seurot de « violemment et grossièrement racistes ». Présent se scandalise de ce « terrorisme intellectuel et « républicain » » envers ceux qui « osent encore se rebeller devant les tabous antiracistes ». Rageant que « l'exaltation de l'immigration, de la pluri-culture et de la politique de gauche » ne fasse l'objet « d'aucun interdit », Présent rajoute que le directeur du collège « est tout de même celui qui, en fait et en droit, a pris la décision de publier. Mais de cela, le tribunal administratif n'a rien voulu savoir ». Ce qui déplaît au journal, ce n'est évidemment pas qu'un directeur d'école puisse publier de tels « libres propos », Présent lui en veut de n'avoir apparemment pas soutenu J. Seurot.

... et au télé-travail

Sous le titre « Identités révisées », Options n°371 du 14 juin 1999 (journal de l'UGICT CGT) fait état sur une pleine page des pratiques pour le moins douteuses de la société ODA (régie

publicitaire des annuaires de France Télécom). Le point de départ de l'affaire est le licenciement de Bruno, un télévendeur noté comme l'un des meilleurs. Le motif officiel du licenciement est une double erreur commerciale suivie d'un retard. Bruno est martiniquais et pense que cela aurait « nourri la discrimination dont il se sent victime depuis le début ». Le syndicat CGT se pose d'autant plus cette question que « d'autres pratiques, dans le secteur de la télévente (...), interrogent, à commencer par les changements de nom d'origine étrangère ».

ODA emploie environ 150 personnes sur son site de Sèvres ; des très jeunes restant en moyenne 1,5 à 2 ans, nombre d'entre eux issus de l'immigration. Mais cela, leurs clients ne le savent pas, car certains responsables poussent ces salariés à changer de nom, au prétexte que des clients racistes risqueraient de refuser les contrats. Certains vendeurs acceptent, d'autres non ; et les résultats « ne sont ni pire ni meilleurs ».

La CGT d'ODA a décidé de soutenir Bruno dans ses démarches et de poser le problème, même si « le débat sur les questions de discriminations racistes n'est pas simple au sein du syndicat lui-même ». Pour Pascal, secrétaire du syndicat, « si le racisme est latent, il n'est pas toujours facile à identifier (...) L'aborder est nouveau, d'abord entre nous. (...) Il a fallu du temps et la persévérance de certains avant que nous nous décidions vraiment à aborder publiquement le sujet ». Et il termine en disant que « si, pour l'instant la CGT intervient seule à ce sujet, cela mérite un travail aussi unitaire que possible, et nous nous y emploierons ». Avec un double objectif, poursuit l'auteur de l'article : déculpabiliser les salariés, forcer la direction à reconnaître les faits et à changer les pratiques.

Zone Antifasciste Prioritaire

Sous le titre « à la chasse aux idées noires », l'Hebdo (CGT) de l'actualité sociale n°2856 du 21 mai 1999 consacre un article au 2ème Salon du livre antifasciste de Martigues. Il se réjouit de la tenue de ce salon où les 7 unions locales CGT du bassin de FOS seront présentes pour « combattre les idées noires partout, et en priorité au coeur des entreprises, de manière très concrète et non pas en faisant du racisme un cheval de bataille théorique ou réservé à des spécialistes ».

Et il poursuit : « le nuage raciste, c'est comme le nuage toxique : il traverse les murs et pollue la cité. Il est donc évident que les idées lepénistes "traversent" aussi salariés et syndiqués, voire certains militants. Pour nous, la ligne de

conduite est claire : que l'entreprise reste ou redevienne ce lieu exemplaire du partage entre Français et immigrés. »

L'auteur de l'article parle ensuite du président de l'association martégale « Ensemble Citoyens », qui coordonne l'organisation de ce 2nd salon, de « ZAP 99 » (Zone Antifasciste Prioritaire) qui regroupe six communes à l'ouest de l'étang de Berre et cite, parmi les personnalités du monde des arts et lettres qui seront présentes, la plasticienne Sylviane Grimaud et l'écrivain algérien et professeur d'histoire de l'art à l'université d'Aix-en-Provence Benamar Mediène. Pour Sylviane Grimaud « la bête immonde n'est pas morte », elle sera présente parce que, entre autres, « quoique le milieu artistique ne soit pas toujours ouvert aux questions de société, il [lui] semble important de [s'] engager, à [sa] façon et à [sa] place, pour défendre [sa] liberté de créer et de penser ».

Pour Benamar Mediène, la tenue d'un tel salon « rappelle à chacun qu'il est néfaste de déléguer son devoir d'engagement à d'éventuels professionnels de la solidarité (...) la "chasse aux idées noires" est l'affaire de tout citoyen. »

L'article rappelle aussi qu'après l'annulation par le tribunal des élections prud'homales de décembre 1997 à la suite de l'élection de candidats FN, le président du conseil des prud'hommes a, sans consultation, suspendu les audiences "jusqu'à nouvel ordre", et que le conseil des prud'hommes de Martigues, dont la circonscription compte près de 80.000 salarié/e/s, ne fonctionne plus depuis avril 1998, « au plus grand bonheur des employeurs ».

Selon l'ancien secrétaire général de l'union locale CGT « nous ne pouvons admettre que le conseil des prud'hommes de Martigues, une circonscription qui englobe Vitrolles et Marignane, soit le seul à ne plus fonctionner en France et qu'il devienne un laboratoire expérimental » pour le F.N.

Abonnement à ISA

Nom, Prénom (ou Syndicat) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

10 numéros (1 an) : 50 frs

Abonnement de soutien : 100 frs ou plus

Chèques à l'ordre d'ISA

Pour nous contacter

ISA BP 241-16 75765 Paris Cedex 16

FAX: 01 48 36 66 33

E-mail: isacom@worldnet.fr